

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2005

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

Série L : Coefficient 4

Série ES : Coefficient 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie.*

PREMIERE PARTIE

GEOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

SUJET I

COMPOSITION

La puissance des États-Unis : manifestations et facteurs

SUJET II

COMPOSITION

L'espace méditerranéen, reflet des déséquilibres Nord / Sud

SUJET III

ETUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Les littoraux, espaces moteurs de la puissance en Asie orientale

Document 1 : Le trafic des conteneurs en Asie orientale (2002)

Document 2 : Le port de Singapour

Document 3 : Les moteurs du dynamisme en Asie orientale

Document 4 : La baie de Tokyo

Document 5 : L'ouverture du territoire chinois

Première partie.

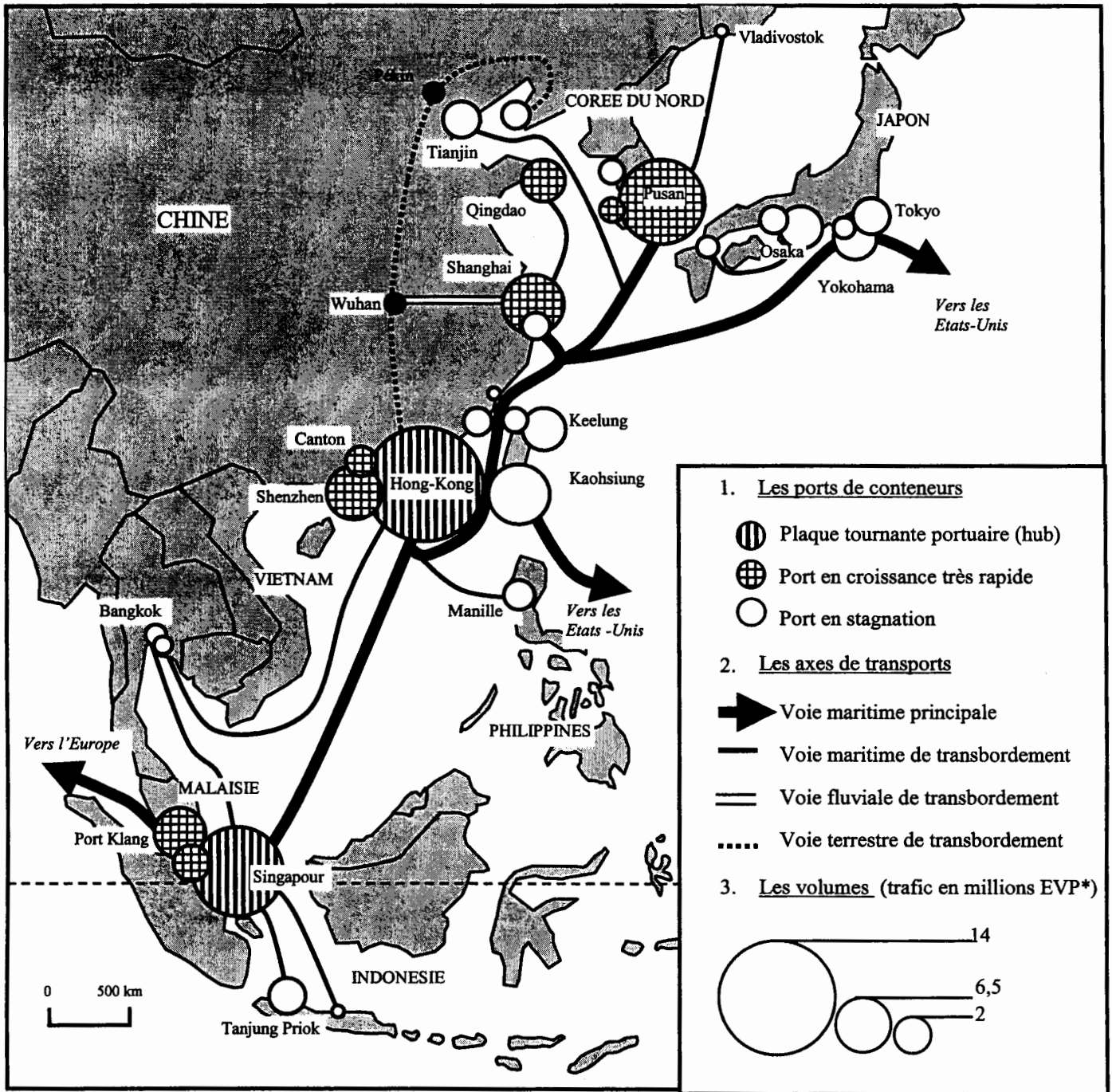
Le candidat analysera l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Quels sont les types d'infrastructures et les systèmes de transports associés au trafic de conteneurs en Asie orientale (doc. 1 et 2) ?
2. Relever les différents facteurs qui expliquent la puissance économique de l'Asie orientale (doc. 3).
3. Comment la baie de Tokyo est-elle aménagée (doc. 4) ?
4. Quelles relations peut-on établir entre la fonction portuaire et l'urbanisation (doc. 2, 4, 5) ?
5. Identifier les déséquilibres spatiaux à l'échelle de l'Asie orientale (doc. 1) et à l'échelle de la Chine (doc. 5).

Deuxième partie

A l'aide des réponses aux questions, des informations extraites des documents et de ses connaissances personnelles, le candidat rédigera une réponse organisée au sujet : **Les littoraux, espaces moteurs de la puissance en Asie orientale.**

Document 1 : Le trafic des conteneurs en Asie orientale (2002)



* EVP : «équivalent vingt pieds», unité de volume pour les conteneurs

Sources diverses



Document 3 : Les moteurs du dynamisme en Asie orientale

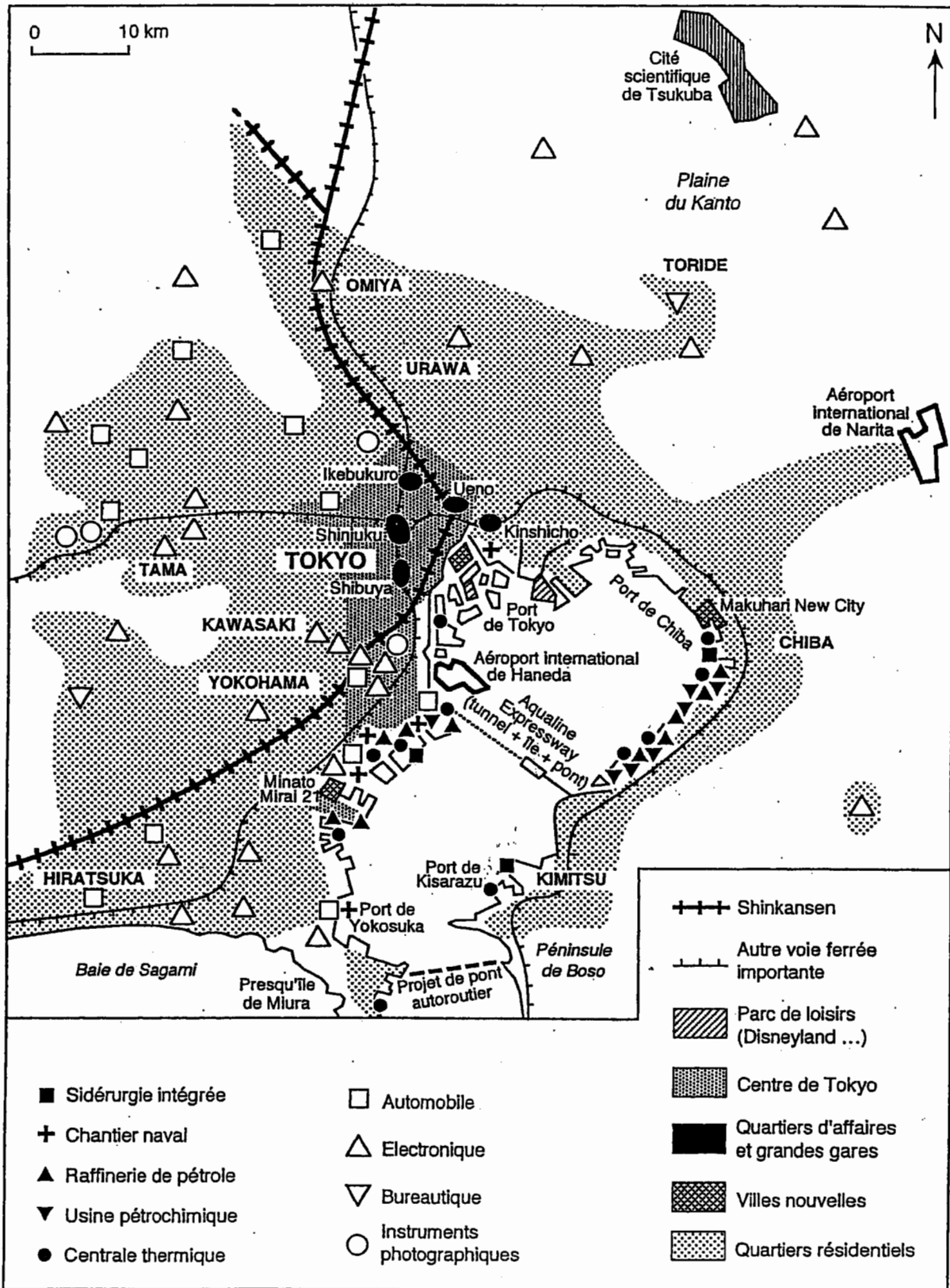
L'Asie participe de plus en plus au commerce mondial. Les années 1990 ont vu le volume des exportations de cette partie du monde progresser rapidement [...]. Or cette progression s'accompagne d'une évolution qualitative des produits exportés [...]. La croissance en Asie a été très largement «tirée» par la promotion des exportations industrielles ou de services. La population abondante, la faiblesse des ressources naturelles orientaient le développement vers les exportations manufacturières. Il s'agissait dans un premier temps de répondre aux demandes mondiales de biens industriels de grande consommation [...]. L'exemple japonais a beaucoup influencé les pays libéraux de l'Asie mais le commerce extérieur tient aussi une place de choix dans la stratégie des pays d'économie socialiste. La Chine profite d'un contexte différent dans la mesure où elle dispose, à la différence de Taïwan, de la Corée du Sud, de Singapour ou de Hong-Kong, d'un vaste marché intérieur [...]. Les cas de Hong-Kong et de Singapour sont très particuliers dans la mesure où l'activité d'entrepôt* et le commerce ont toujours été la vocation majeure. La position de ces villes-États**, sur des routes maritimes essentielles, prédisposait les cités à des fonctions commerciales.

Jean-Pierre Paulet, *L'Asie et la mondialisation : croissance et crises*, Ellipses, 1999.

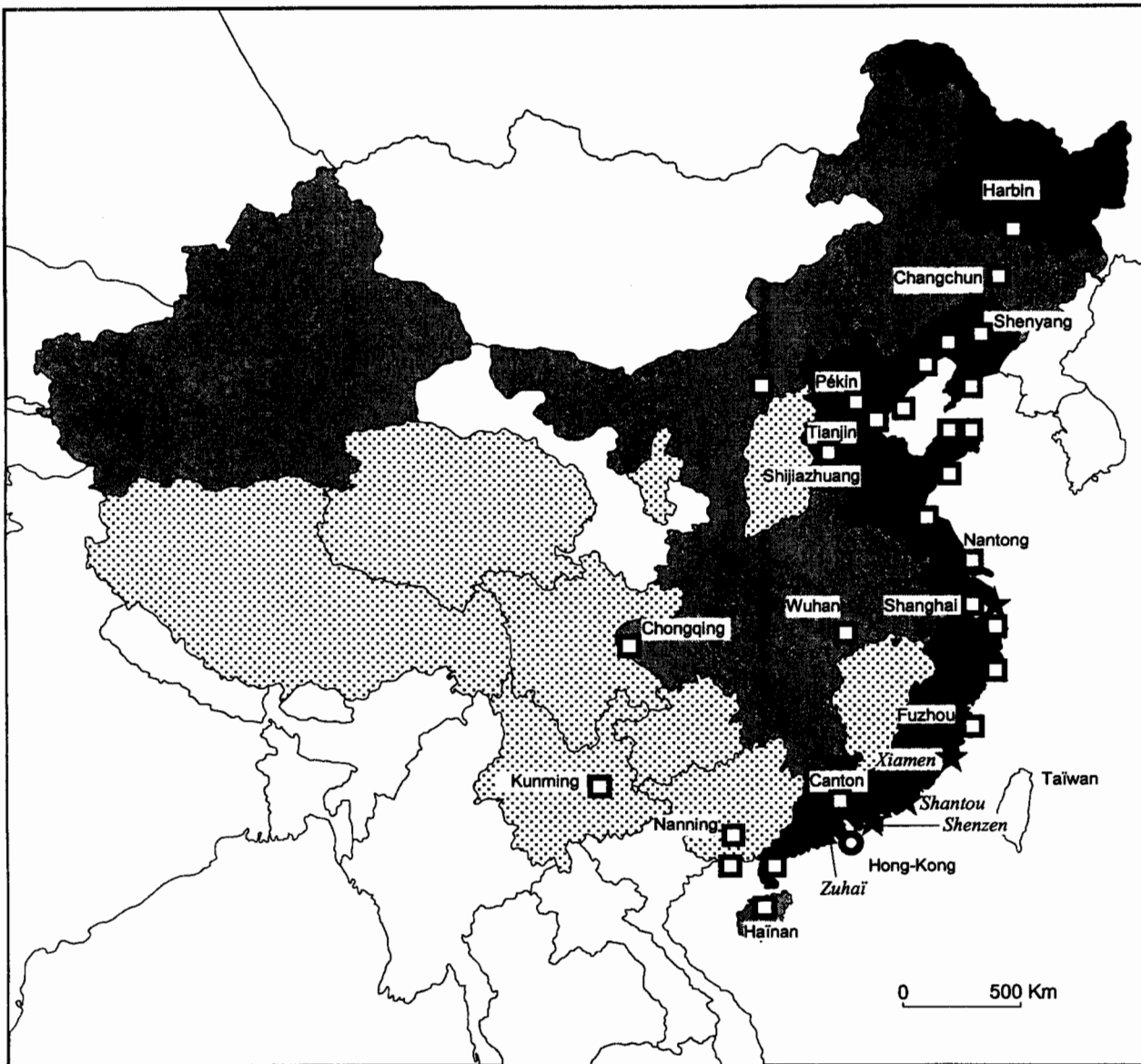
* Activité d'entrepôt : activité qui s'articule autour du stockage et de la redistribution des marchandises échangées.

** Depuis 1997, Hong-Kong est rattachée à la Chine ; seule Singapour est indépendante.

Document 4 : La baie de Tokyo



Document 5 : L'ouverture du territoire chinois



1. L'ouverture

- ★ Zone économique spéciale depuis 1980
- Ville ou zone ouverte aux investissements étrangers
- Pôle économique à statut particulier

2. PNB par habitant en 2000

- Plus de 900 dollars
- De 550 à 900 dollars
- De 283 à 550 dollars

3. Exportations de produits manufacturés et investissements étrangers en 2000

- ▤ Elevés
- ▥ Très élevés

Source : Bureau national de statistiques de Chine (2002)

DEUXIEME PARTIE

HISTOIRE

EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

SUJET I

La fin des Indes britanniques

1. Depuis longtemps, la politique des gouvernements britanniques successifs a été de travailler à la réalisation du *self-government* dans l'Inde. En fonction de cette politique, une responsabilité croissante a été dévolue aux Indiens et, aujourd'hui, l'administration civile et les forces armées indiennes sont dans une large mesure aux mains de fonctionnaires et d'officiers indiens. En matière constitutionnelle, les lois de 1919 et de 1935 votées par le Parlement britannique représentent un substantiel transfert de pouvoir politique. En 1940, le gouvernement de coalition reconnut que les Indiens devaient construire eux-mêmes une nouvelle Constitution pour une Inde pleinement autonome, et par l'offre de 1942, ils l'invitèrent à établir une assemblée constituante dans ce but aussitôt que la guerre serait terminée.
2. Le gouvernement de Sa Majesté croit que cette politique a été juste et, en accord avec les principes démocratiques [...], le gouvernement pense que le moment est venu de faire passer la responsabilité du gouvernement de l'Inde dans des mains indiennes.
3. La mission ministérielle, envoyée l'année dernière dans l'Inde, eut pendant trois mois des consultations avec les leaders indiens pour les aider à se mettre d'accord sur une méthode propre à définir la future Constitution de l'Inde, de façon que ce transfert puisse avoir lieu rapidement et sans heurts. Ce n'est que lorsqu'il parut évident que, sans une initiative de la mission, aucun accord ne pourrait être obtenu, que les propositions furent formulées par elle.[...]
7. Le gouvernement de Sa Majesté désire transmettre ses responsabilités à des autorités établies par une Constitution approuvée par toutes les parties de l'Inde, conformément au plan de la mission. Malheureusement, il n'existe pas actuellement de perspective nette qu'une telle Constitution et de telles autorités puissent apparaître. Le présent état d'incertitude est plein de dangers et ne peut indéfiniment se prolonger. Le gouvernement de Sa Majesté souhaite faire savoir clairement qu'il est dans son intention définitive de prendre les mesures nécessaires pour effectuer le transfert de pouvoir entre des mains responsables au plus tard en juin 1948.[...]
15. Le gouvernement de Sa Majesté ne peut terminer sa déclaration sans exprimer au nom du peuple de ce pays sa bienveillance et ses bons vœux, au peuple de l'Inde dans sa marche vers l'étape finale et l'accomplissement du gouvernement autonome. Ce sera le souhait de tous les habitants de nos îles, que, malgré les changements constitutionnels, l'association des peuples britanniques et indien ne connaisse pas son terme.

Attlee, Premier ministre du Royaume-Uni,
Déclaration à la chambre des Communes (extraits), 20 février 1947.

QUESTIONS

1. Quelle décision majeure le premier ministre Attlee annonce-t-il dans cette déclaration ?
2. D'après le document, quelle définition les Britanniques donnent-ils du *self-government* ?
3. À quels « leaders indiens » et à quels dangers Attlee fait-il allusion dans le point 3 de la déclaration ?
4. Peut-on considérer que le transfert a pu avoir lieu « rapidement et sans heurts » ?

SUJET II

« Un nouvel ordre mondial » ?

... Nous avons gagné la guerre. Nous avons libéré un petit pays, dont beaucoup d'Américains n'avaient jamais entendu parler, du joug de l'agression et de la tyrannie, et nous n'avons rien demandé en échange [...]. Maintenant nous rentrons chez nous, fiers, confiants, la tête haute. Nous avons beaucoup à faire chez nous et à l'étranger, et nous le ferons. Nous sommes américains [...].

Notre engagement en faveur de la paix au Moyen-Orient ne s'arrête pas à la libération du Koweït. Ce soir, laissez-moi définir quatre objectifs-clefs : premièrement, nous devons travailler ensemble à mettre sur pied des accords de sécurité mutuelle dans la région. [...] Deuxièmement, nous devons agir pour contrôler la prolifération des armes de destruction massive et les missiles utilisés pour les envoyer... L'Irak requiert une vigilance particulière. Jusqu'à ce que l'Irak convainque le monde de ses intentions pacifiques, [...] il ne doit pas avoir accès aux instruments de guerre. Troisièmement, nous devons travailler à créer de nouvelles occasions pour la paix et la stabilité au Moyen-Orient [...]. Israël et plusieurs pays arabes ont pour la première fois affronté ensemble le même agresseur. Désormais, il devrait être clair pour toutes les parties que faire la paix au Moyen-Orient demande des compromis [...]. Une paix globale doit être fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies et le principe du territoire en échange de la paix. Ce principe doit être élaboré pour assurer la sécurité et la reconnaissance d'Israël et, en même temps, les droits politiques légitimes des Palestiniens. Toute autre solution manquerait aux deux critères d'équité et de sécurité. Le moment est venu de mettre fin au conflit israélo-arabe [...]. Quatrièmement, nous devons favoriser le développement économique pour le bien de la paix et du progrès [...].

A tous les défis offerts par cette région du monde, il n'y a pas de solution unique, pas de réponse seulement américaine [...]. Maintenant nous voyons apparaître un nouvel ordre mondial [...]. Un monde où les Nations unies, libérées de l'impasse de la guerre froide, sont en mesure de réaliser la vision historique de leurs fondateurs. Un monde dans lequel la liberté et les droits de l'homme sont respectés par toutes les nations [...].

Ce soir, en Irak, Saddam Hussein marche parmi les ruines, sa machine de guerre écrasée [...]. Le Koweït est libre, les États-Unis et leurs alliés ont réussi le premier test de l'après-guerre froide sur la voie d'un nouvel ordre international.

Georges Bush, président des États-Unis,
Discours au Congrès (extraits), 6 mars 1991.

QUESTIONS

1. Présenter l'auteur et les circonstances de ce discours.
2. À quels événements l'auteur fait-il allusion en parlant de «l'après-guerre froide» ?
3. Quels objectifs se fixent les États-Unis au Moyen-Orient ? Comment ont-ils cherché à les atteindre dans les années suivantes ?
4. Préciser ce que G. Bush entend par «un nouvel ordre mondial».